

Votes sur les motions déposées en conclusion d'interpellations - séance plénière du 10 avril 2025

Une motion pure et simple est une motion qui vise uniquement à passer à l'ordre du jour. La motion pure et simple a la priorité de droit sur toutes les autres motions, à l'exception de la motion de confiance. L'adoption d'une motion pure et simple entraîne la caducité de toutes les autres motions (art.92bis du Règlement de la Chambre).

Si plusieurs motions de recommandation portent sur le même objet, celles déposées par des interpellateurs ont, lors du vote, la priorité de droit sur celles déposées par d'autres membres. L'ordre du vote est, pour chacune de ces deux catégories de motions, déterminé par l'ordre dans lequel celles-ci ont été déposées.

N° vote	Interpellation	Ministre	Commission Séance plénière	Motions introduites	N° DOC	Vote sur la motion pure et simple			
						Votes nominatifs	OUI	NON	ABST.
1	- de Marijke Dillen (VB) sur "les résultats de la concertation avec les syndicats de l'administration pénitentiaire" (nr. 29) - d'Alain Yzermans (Vooruit) sur "les incidents au sein de la prison de Haren"	à la Ministre de la Justice	Commission de la Justice du 2 avril 2025	<ul style="list-style-type: none"> • motion de recommandation par Marijke Dillen (VB) • motion pure et simple par Steven Matheï (CD&V) 	029/001	p. 56 Détail: p. 61	104	31	0
2	- de Khalil Aouasti (PS) sur "l'exécution des mandats d'arrêt de la CPI" (n° 30) - de Kjell Vander Elst (Open Vld) sur "les propos du premier ministre De Wever concernant le non-respect des mandats d'arrêt de la CPI" (n° 31) - de Rajae Maouane (Ecolo-Groen) sur "le mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale (CPI) contre Netanyahu" (n° 34)	au Ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et de la Coopération au développement	Séance plénière du 10 avril 2025	<ul style="list-style-type: none"> • motions de recommandation par Khalil Aouasti (PS), Kjell Vander Elst (Open Vld), Rajae Maouane (Ecolo-Groen) et Nabil Boukili (PVDA-PTB) • motion pure et simple par Aurore Tourneur (Les Engagés) 		p. 57 Détail: p. 61	75	58	2

N° vote	Interpellation	Ministre	Commission Séance plénière	Motions introduites	N° DOC	Vote sur la motion pure et simple			
						Votes nominatifs	OUI	NON	ABST.
3	<p>- de Stefaan Van Hecke (Ecolo-Groen) sur "les propos de M. De Wever au sujet du mandat d'arrêt contre le premier ministre israélien Netanyahu" (n° 33)</p> <p>- de Sam Van Rooy (VB) sur "la position de la Belgique concernant l'arrestation de Netanyahu" (n° 36)</p> <p>- de Peter Mertens (PVDA-PTB) sur "les déclarations du premier ministre à propos de Netanyahu et du mandat d'arrêt de la CPI" (n° 37)</p>	au Premier Ministre	Séance plénière du 10 avril 2025	<ul style="list-style-type: none"> • motions de recommandation par Stefaan Van Hecke (Ecolo-Groen) et Peter Mertens (PVDA-PTB) • motion pure et simple par Kathleen Depoorter (N-VA) 		p. 58 Détail: p. 62	76	57	2